

Date de la convocation	23 mai 2024
Membres en exercice	174
Présents	62
Représentés	37

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 30 mai 2024

n°D20240530 – 07i

Objet : Affectation des résultats du Budget annexe Assainissement Non Collectif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que l'exécution budgétaire s'est effectuée sous l'ordonnancement du Président ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article unique : d'approuver les affectations de résultats du budget annexe Assainissement Non Collectif M49

Le compte administratif de ce budget fait apparaître pour 2023 :

- Un excédent en section d'exploitation de 117 627.55 €.
- Un déficit en section d'investissement de 12 906.32 € sans restes à réaliser.

Le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante :

- 104 721.23 € sont maintenus en fonctionnement.
- 12 906.32 € sont affectés en section d'investissement.

Résultat du vote	Pour	99	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI
Président

